



SAUVETEUR SECOURISTE du TRAVAIL (MAC)

01

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un salarié de l'entreprise.

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise.

02

Il est acteur de la prévention dans son entreprise.

Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Code RS. : RS5801

Certificateur :

Frances

Compétences

Date

d'enregistrement :

2017

NEXISAFE





NEXISAFE



Toute personne
titulaire d'un
certificat SST



Détenir un
certificat SST



7 heures (1 jour),
en présentiel



Titulaire du
certificat de
« formateur SST »
valide



4 à 10
personnes
maximum



Certificat de SST



Prendre contact avec Nexisafe afin
d'étudier la possibilité d'intégration
et de mise en place de la formation
(interprète, accès PMR, ...)



Inscription 15 jours avant
le début de la session



Dans votre entreprise



Tous les 2 ans



- maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours ;
- savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise ;
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- participer à la mise en œuvre d'action de prévention et de protection.



- plan d'intervention + pictogrammes ;
- plan d'action prévention + pictogrammes ;
- 1 Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) de formation avec accessoires ;
- 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (adulte, enfant, nourrisson)
- divers matériels pour la réalisations des simulations ;
- matériels d'entretien des mannequins et des consommables.



- feuilles de présence ;
- mises en situation ;
- formulaires d'évaluation de la formation.



- évaluation continue par des ateliers tout au long de la formation ;
- évaluation formative avec acquis des modules selon les critères d'évaluation.

Théorie

Le SST et la santé au travail

- le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail ;
- les indicateurs en SST et définitions ;
- le cadre juridique du SST.

La protection et la prévention

- repérer les situations dangereuses et supprimer le danger ;
- les dégagements d'urgence ;
- les mesures de prévention et de protection ;
- l'alerte aux populations.

Examiner

- les détresses vitales ;
- la recherche de signe.

L'alerte et l'information

- les moyens d'alerte ;
- les numéros d'urgence ;
- le message d'alerte ;

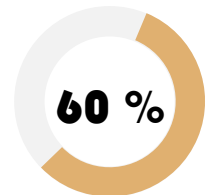
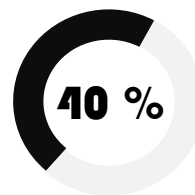
Faire alerter à informer

- les interlocuteurs en matière de prévention ;
- l'intérêt d'informer face à une situation à risque ;
- la description d'une situation dangereuse

Secourir

- la victime saigne abondamment ;
- la victime s'étouffe ;
- la victime se plaint de malaise ;
- la victime se plaint de brûlures ;
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
- la victime ne répond pas mais respire ;
- la victime ne répond pas et ne respire pas.

Pratique



La victime saigne abondamment

- les hémorragies externes et extériorisées ;
- les gestes associés ;
- cas particuliers (hémorragie avec corps étranger, saignement de nez, ...).

La victime s'étouffe

- l'étouffement total ou partiel ;
- les gestes associés pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, etc.

La victime se plaint de malaise

- les signes du malaise ;
- la mise au repos ;
- le questionnement de la victime et des témoins ;
- l'alerte ;
- les cas particuliers.

La victime se plaint de brûlures

- les différents types de brûlures ;
- conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques, électriques et pour les brûlures internes par ingestion et par inhalation.

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- les traumatismes des os et articulations ;
- les traumatismes vertébraux ;
- les traumatismes crâniens ;
- les fractures ;

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- la détermination de la gravité d'une plaie ;
- conduite à tenir pour les plaies graves ;
- conduite à tenir pour les plaies simples ;
- les membres sectionnés.

La victime ne répond pas mais respire

- le contrôle de la conscience et de la respiration ;
- la Libération des Voies Aériennes (LVA) ;
- la Position Latérale de Sécurité (PLS) ;
- les cas particuliers.

La victime ne répond pas et ne respire pas

- la prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire ;
- les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons ;
- les cas particuliers.



+337 852 882 51



Lyon 7^{ème} - France



contact@nexisafe.com